

Scolariser un élève avec une TRISOMIE 21



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Dans une école inclusive, ce ne sont pas les élèves qui s'adaptent aux besoins de l'école, mais chaque école qui s'adapte aux besoins et spécificités des élèves et met en place les dispositifs nécessaires à leur scolarisation et à leur réussite. De nombreux outils sont nécessaires pour mettre en œuvre ces adaptations et accompagner les enseignants.

Cette brochure est non seulement utile mais se distingue par sa qualité. Elle apportera une aide précieuse aux enseignants, qu'ils soient à l'école primaire, au collège ou au lycée. En effet, ils sont ou seront amenés à scolariser dans leurs classes un élève avec trisomie 21, ou plus largement certains élèves ayant des troubles des fonctions cognitives.

La clarté et l'accessibilité des explications de nature médicale, les rappels réglementaires et les pistes de travail permettent de concevoir les premières adaptations pédagogiques pour ces élèves à besoins particuliers. Ils sont autant de repères utiles, favorisant la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap et la mise en œuvre de l'école inclusive que nous voulons construire ensemble.

Cette brochure permettra à chaque enseignant de répondre aux besoins des élèves et de contribuer à construire une école inclusive, fondée sur les valeurs républicaines, qui met au cœur de son projet l'idéal d'égalité en offrant à tous, quelle que soit sa situation, l'accompagnement vers la réussite et l'insertion sociale.

J'ai donc le plaisir à en recommander l'usage au sein des établissements scolaires dans le cadre de la poursuite des objectifs visés par la loi de refondation de l'école de la République.

**La ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche**



Najat Vallaud-Belkacem

L'action de Trisomie 21 France s'inscrit dans le projet d'une société inclusive. Dans ce projet, l'école inclusive est fondamentale car elle est porteuse des valeurs républicaines. Elle doit permettre à tous et en particulier aux élèves en situation de handicap d'avoir un égal accès à l'éducation. Ainsi les adultes autodéterminés de demain seront en mesure de partager une culture commune et de renforcer le lien social et le vivre ensemble.

En rééditant le livret « scolariser un élève avec trisomie 21 », Trisomie 21 France souhaite contribuer à rendre l'école de tous accessible à tous.

Les 20 000 exemplaires de l'édition originale (2007) sont aujourd'hui épuisés et nous recevons de nombreuses demandes d'enseignants, d'associations, mais aussi de parents qui sont souvent les vecteurs de l'information.

Destiné aux enseignants, rédigé par des professionnels de l'enseignement et de l'accompagnement, ce livret est conçu comme un outil pragmatique. Afin de renforcer l'accessibilité, les rédacteurs ont mis l'accent sur l'identification des besoins particuliers de chaque élève et proposé des pistes d'adaptation des réponses individuelles.

Ce livret n'est toutefois pas un recueil de recettes applicables à tous et pérennes dans le temps, il a pour ambition de susciter la curiosité, l'observation et l'adaptabilité.

Dans cette perspective, nous souhaitons que ce document soit évolutif, en fonction des retours de chacun de ses utilisateurs. Nous vous invitons donc à nous faire part de vos réflexions, de vos retours d'expérience.

Nous souhaitons exprimer nos remerciements aux rédacteurs et notre vive reconnaissance à Madame la Ministre de l'Éducation Nationale qui a accepté de rédiger un texte d'introduction.

Pour Trisomie 21 France,



**Cécile Dupas
Présidente**

SOMMAIRE

page 2

Glossaire

page 6

La Trisomie 21

Généralités

Conséquences Fonctionnelles

page 10

Scolariser un élève avec trisomie

Scolariser et former un jeune avec trisomie 21

Être Elève avec trisomie 21

L'Apprentissage de la Langue

Les Mathématiques

Au-delà des Maths et de la Lecture

La Formation des Enseignants

Des Personnes Ressources

page 19

En classe

Pratiques de Classe

Réponses Possibles aux Difficultés

Projet Personnalisé de Scolarisation

page 32

Les parents

page 34

Les élèves

page 35

Après l'école

page 36

Pour aller plus loin

ONT CONTRIBUE A L'ELABORATION DE CE DOCUMENT :

Christèle Brachet : enseignante spécialisée ULIS

Bernadette Céleste : Psychologue, conseil scientifique trisomie 21 - France.

Jean Paul Champeaux : enseignant spécialisé, directeur de Trisomie 21 - France

Jacques Chomette : enseignant spécialisé, conseiller technique Trisomie 21 - France

Maurice Daubannay : inspecteur d'académie honoraire,

Bénédicte de Fréminville : médecin généticien, CHU Saint Etienne

Bénédicte Guerrieri : enseignante SESSAD Trisomie 21 Loire

Jean Pennaneac'h : enseignant spécialisé, directeur de SESSAD

Laurence Vallat : enseignante spécialisée ULIS

Jean Charles Wiart : enseignant référent (Pas de Calais)

POUR ALLER PLUS LOIN

Des livres

- **Mon enfant est trisomique**
Déclic. Collection mon enfant • Septembre 2008
- **Comment vivre avec un enfant trisomique ?**
Ed Josette Lyon F Lejeune-Phélipot • Janvier 2003

Des revues spécialisées

- **Trisomie 21** trimestriel. Abonnement sur demande auprès de Trisomie 21 - France
- **Recueil des articles Trisomie** concernant la scolarité, parus dans la revue Trisomie 21
Sur demande auprès de Trisomie 21 - France
- **READAPTATION** (n°553 sept-oct 2006)

Des sites internet

- **Ministère de l'éducation nationale • La scolarisation des élèves handicapés**
<http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html>
Sur cette même page voir également :
 - Guide pour la scolarisation des élèves handicapés
 - Aide Handicap école : cellule d'écoute pour les familles et les professionnels**Un numéro Azur** : Aide Handicap École **0810 55 55 00** (communication facturée au tarif d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures
Une adresse électronique : aidehandicapecole@education.gouv.fr
- **Ministère des Affaires sociales et de la Santé • Rubrique handicap**
<http://www.solidarite.gouv.fr/espaces,770/handicap,775/>
- **CNSA**
<http://www.cnsa.fr/>
- **INS-HEA**
Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés
<http://www.inshea.fr>
Intégration scolaire et partenariat
<http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/>
- **INTEGRASCOL**
www.integrascal.fr
- **CNDP • Le Centre national de documentation Pédagogique**
<http://www.cndp.fr>
- **Trisomie 21 - France**
<http://www.trisomie21-france.org>
- **CRISALIS • scolarité et enseignement spécialisé**
<http://www.crisalis-asso.org>
- **AD Conseillers Pédagogiques du Bas-Rhin • La différenciation document word**
<http://adcp67.pagesperso-orange.fr/documents/differenciation.pdf>

■ **Pédagogie Différenciée - Le site de F Muller**

<http://francois.muller.free.fr/diversifier/pedadifferenciee.htm>

■ **Site de Philippe Perrenoud - Université de Genève 2005**

Voir notamment : Différencier : un aide-mémoire en quinze points

http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2005/2005_03.html

■ **Stratégies d'enseignement pour les élèves ayant des besoins spéciaux**

Le site de la fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario (FEO) met en ligne de multiples ressources.

Le site de la FEO <http://www.teachspced.ca/index.php?q=fr/node/762>

Echanger : des listes de discussions

Trisomie-france@yahoogroupes.fr

Ouverte à toute personne concernée ou intéressée par la trisomie 21

Travaillerenclis@yahoogroupes.fr

Ouverte aux enseignants de classe d'intégration scolaire (ULIS)

ecole-inclusive@yahoogroupes.fr

Ouverte à toute personne intéressée ou concernée par la scolarisation en milieu ordinaire des élèves handicapés

lettre-de-l-ASH@yahoogroupes.fr

Lettre mensuelle d'information sur le thème de l'adaptation scolaire et la scolarisation en milieu ordinaire des enfants et adolescents avec un handicap

Informations disponibles auprès des

- MDPH <http://informations.handicap.fr/carte-france-mdph.php>
- Enseignants Référents de l'équipe de suivi et de scolarisation
- Inspections ASH
- La cellule nationale d'écoute Aide handicap école 0810 55 55 00

Et si vous ne trouvez vraiment pas... contactez-nous ! 04 77 37 87 29

2016



trisomie
FRANCE

3 rue Claude Lebois
BP 90249
42006 SAINT-ETIENNE Cedex 1
Tél: 04 77 37 87 29
E-mail : trisomie21-france@orange.fr
www.trisomie21-france.org

Votre association départementale